

La Plate-forme
francophone
du Volontariat
et ses membres
présentent :



La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Les actes

A la Fédération des Institutions Hospitalières (FIH)
604 Chaussée de Marche 5101 Erpent



Volontariat pour tous !



Avec le soutien de :





La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Le discours du Président de la Plate-forme francophone du Volontariat

La Semaine du Volontariat a pour objectif d'ancrer la PFV comme acteur central et centralisateur des enjeux du volontariat en Belgique francophone. Elle s'inscrit dans le programme triennal Volontariat pour tous, qui s'étend jusqu'aux élections fédérales et européennes de 2014.

Selon l'économiste Jacques Defourny : « *Le volontariat est une forme radicale de contestation de la société, dans la mesure où il met en avant la gratuité dans une société où tout se mesure par rapport à l'échelle de l'argent* ». Mais, sur le terrain, le volontariat est avant tout une entité hétéroclite et multiforme, cœur vibrant de la société civile et créateur de solidarités chaudes.

Les jeunes, les actifs, les seniors, les personnes en situation de handicap ou vivant dans la précarité, autant de réalités différentes qui pourtant se caractérisent communément par le souci d'autrui dans le cadre d'une prise en charge collective. Un souci transversal qui demande une imagination toujours renouvelée...

Pourtant, notre rapport au temps et à l'autre ont radicalement changé. L'engagement fluctue désormais avec les modes et le temps consacré à l'activité volontaire s'en trouve bouleversé. La professionnalisation progressive du monde associatif et la globalisation nous imposent de

repenser le volontariat à travers notamment des initiatives comme le congé citoyen.

C'est pourquoi la PFV déploie son action et porte ses revendications auprès des élus politiques. Les 2 volets de Ma commune volontaire publiés cette année 2012, militent pour intégrer le volontariat aux accords de majorité, développer une connaissance du tissu associatif local, dégager une ligne budgétaire spécifique, nommer un référent volontariat au sein du Collège communal, mais aussi offrir un soutien au volontariat en termes d'infrastructures.

Ces revendications politiques s'ajoutent à celles qui fondent l'action de la PFV depuis des années : la mise en application de la Charte associative, l'évaluation de la loi sur le volontariat et son adaptation, la valorisation des acquis de l'expérience et l'influence sur les politiques européennes.

Enfin, pour que le volontariat pour tous devienne une réelle possibilité dans les années à venir, nous devons lever les freins d'accès au volontariat : au niveau juridique, en faveur de l'accessibilité des personnes en séjour irrégulier, des allocataires sociaux, en investissant dans la formation des accompagnants et dans bien d'autres domaines encore.

Christophe Cocu
Président de la PFV



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Au cours de cette Semaine du Volontariat, les intervenants ont contribué à définir la place du volontariat au sein de la société civile. Un moment d'échange avec les participants a suivi ces exposés.

- 1) « La place du volontariat dans la société » par Gauthier Pirotte, sociologue et anthropologue et par Emeline De Bouver, politologue.
- 2) « Quand la bonne gouvernance permet la participation » par Grégor Stangherlin, sociologue.

La place du volontariat dans la société

Le volontariat peut-il renforcer la société civile et le lien entre les citoyens ?



Depuis une quinzaine d'années, la société civile se distingue comme une **notion à succès** dans les politiques publiques. Lorsqu'on évoque la société civile, on parle de décentralisation, de démocratie participative, de citoyenneté, de lutte contre la pauvreté ou encore de coopération au développement. Si on en parle partout sur la planète aujourd'hui, c'est une notion qui émane des pays occidentaux depuis l'Antiquité et il faut donc être prudent lorsqu'on la projette dans des réalités socio-politiques différentes. A ce propos, Dominique Colas, politologue français, émet cette pensée : « Devenue l'étiquette de toute sorte de marchandise ou parfois même le label du vide, société civile forme un lieu commun où les commodités d'un mot de passe permettent de se parler sans savoir ce que l'on dit, ce qui évite de trop se disputer ».

En effet, la société civile peut tout aussi bien être incarnée par un groupe citoyen, les ASBL, les ONG, mais aussi par les associations religieuses, les partis politiques ou les syndicats. Dans les faits, on constate que la notion fluctue avec l'actualité. Lors des révolutions arabes par exemple, les médias ont associé les mouvements révolutionnaires à la société civile. Plus traditionnellement, on pourrait restreindre la société civile aux **associations du secteur non-marchand qui offrent des biens et services à la collectivité**. Récemment, une enquête de la plate-forme civicus.org à travers une soixantaine de pays a été dans l'incapacité de dégager un consensus sur la notion de société civile au niveau mondial.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

La société civile est donc une notion fondamentale dans le fonctionnement démocratique contemporain qui pose pourtant un certain nombre de questions. Tout d'abord, sur le plan politique, la société civile n'a pas été élue pour représenter les citoyens, ce qui pose un problème en termes de **légitimité et de représentativité**. Ensuite, la notion même de société civile est ambiguë parce qu'elle superpose plusieurs visions. Une première, héritée de l'Antiquité, qui suppose un partage de règles pour vivre en collectivité et se distinguer des sociétés qui n'ont pas cet ordre politique minimal. Une deuxième vision, incarnée par la noblesse du XVIIème siècle qui jouait un rôle de contre-pouvoir pour empêcher l'absolutisme. Une troisième vision issue des révolutions sociales de la moitié du XIXème siècle et qui prédomine encore aujourd'hui, celle d'une société civile représentée par le secteur non-marchand face aux monopoles de l'Etat et du marché.

Quelle est la place du volontariat au sein de la société civile ?

En Belgique, on peut estimer que la base de la société civile est composée d'un tissu associatif plus ou moins organisé qui produit du capital social, du lien entre les acteurs, de l'action citoyenne et volontaire. Cet ensemble parfois nébuleux produit ses propres règles, défend des valeurs et développe des identités qui sont débattues et argumentées dans **l'espace public**. Cet espace se doit d'être connecté au maximum à l'Etat afin de faire remonter des revendications et orienter les politiques publiques.

A l'intérieur de la société civile, les volontaires jouent un rôle essentiel de citoyens libres contractants, autrement dit, des citoyens qui endossent la responsabilité de dessiner la société en créant des associations et en y participant en fonction des problèmes qu'ils vivent ou qu'ils décèlent. En marge des productions étatiques et économiques, le volontariat permet de créer de la **solidarité chaude**, de proximité pour appuyer la production de biens et services, de participer à un mieux-vivre ensemble, parfois même dans la contestation.

Les enjeux de l'engagement volontaire

Les théories sociologiques avancent une lecture de notre société actuelle axée sur 3 éléments centraux : la globalisation, le risque et l'hyper-modernité.

D'une part, **la globalisation** permet de mobiliser une opinion publique planétaire, mais provoque également un fractionnement des causes. Il faut désormais trouver un équilibre. La complexification du monde qui nous entoure peut créer un sentiment de désarroi chez le citoyen et l'équilibre entre la création d'un engagement citoyen à grande échelle et la satisfaction personnelle devient dès lors précaire. D'autre part, cette globalisation nous fait également prendre conscience que le risque est partout et que nous devons apprendre à réagir collectivement.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Selon Ulrich Beck, nous faisons face aujourd'hui à **3 types de risques** ; environnementaux, terroristes et financiers ; et ces risques peuvent justement être pris en charge de manière transversale par la société civile, là où les Etats conservent fréquemment des réflexes nationaux et territoriaux. Enfin, le paradigme de l'hyper-modernité accentue le passage de l'émancipation individuelle à la sacralisation du moi. Ce passage exige une certaine flexibilité que nous offre la technologie, qui compacte le temps à l'infini grâce à internet, le téléphone portable, ... Or, les individus hypermodernes misent rarement sur la durabilité de leur engagement.

Les éléments qui ordonnaient et catégorisaient les individus, comme la famille, la patrie ou le travail, volent en éclats pour ne laisser que des individus, leur libre-arbitre, leur volonté et leur recherche d'épanouissement personnel. Les classes sociales sont désormais moins opérantes, ce qui entraîne des problèmes de structuration de l'action collective. Paradoxalement, les organisations qui composent la société civile sont de plus en plus structurées et ont justement besoin de s'inscrire dans le durable et le collectif pour atteindre leurs objectifs d'efficacité. Elles se retrouvent donc dans l'obligation de **faire cohabiter le lexique managérial et la logique volontaire du don de soi**.

La citoyenneté, une démarche individuelle pour la collectivité

Le fait de s'engager pour la collectivité peut prendre des formes bien différentes. Dans ce monde globalisé, il est souvent utile de **faire correspondre son engagement avec la réalité locale** pour lui donner du sens. S'engager, c'est parfois simplement écouter et se rencontrer en se demandant de quoi les gens autour de moi ont le plus besoin. En effet, une société civile trop organisée devient progressivement un mécanisme du fonctionnement de l'Etat et le risque d'instrumentalisation s'intensifie. A l'inverse, des intérêts collectifs confusément représentés débouchent rarement sur des propositions concrètes et des changements tangibles dans les politiques publiques.

Il est donc nécessaire de trouver un équilibre dans le pluralisme d'idées et d'idéaux. Les crises que nous traversons ; crise économique, crise des institutions, crise identitaire ; entraînent le repli sur soi alors qu'elles pourraient devenir le moteur d'un engagement nouveau. Cet engagement citoyen pourrait prendre la forme de la simplicité volontaire, telle que développée par Richard Gregg, disciple de Gandhi, et qui se résume simplement à **consommer moins pour vivre mieux**. Cette théorie, qui est relayée en Belgique par *Les Amis de la Terre*, propose concrètement de mettre un 'moins' devant chaque chose qui nous entoure : moins de vêtement, moins de télécommunication, ... C'est avant tout une démarche écologique, qui vise à déconstruire nos réflexes consuméristes et à repenser les liens qui unissent les citoyens.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012



Le monde académique a donc identifié la période dans laquelle nous vivons comme celle de l'hypermodernité, du désengagement et de la fin de la militance. Toutes les revendications actuelles ont tendance à se vider de leur substance politique et il s'agit bien souvent d'actions individuelles qui dénaturent l'action collective. On parle à ce sujet de **démocratie des caddies**, qui reproduit les inégalités en facilitant la participation de ceux qui ont le plus gros portefeuille. A ce sujet, la sociologie établit une différence entre le militant affranchi et le militant total, qui est le volontaire révolutionnaire

d'antan. Jacques Ion a développé la notion de militant désaffilié qui s'engage à la carte et pour lequel la plus-value de l'expérience individuelle est une priorité. Ces militants affranchis ou militants existentiels selon Christiane Arnsperger, se situent dans une révolution silencieuse qui grandit progressivement en chacun.

Dans ce contexte, notre mode de vie peut lui-même devenir une forme d'engagement... **Les mouvements culturels**, comme la simplicité volontaire, tentent d'apporter une réponse à ce phénomène contemporain de nomadisme de l'engagement en insistant sur la cohérence et la fidélité nécessaires dans ses relations avec les différents groupes sociaux que l'on fréquente. Ces mouvements défendent l'idée d'un militant qui pose des actes concrets pour faire évoluer notre quotidien et qui en même temps incarne lui-même les changements qu'il désire.

Dans la simplicité volontaire, il y a cette envie de redéfinir des concepts chers au volontariat comme la **liberté et la disponibilité**. Dans *La fatigue d'être soi*, Alain Ehrenberg définit notre société comme un espace où rien n'est vraiment interdit, mais rien n'est vraiment possible. Or, la liberté, ce n'est pas avoir ce que l'on veut quand on veut. Or, la liberté, c'est entrer dans des engagements désirés, c'est faire des choix. Pour faire ces choix, nous avons besoin de nous ouvrir des chemins de disponibilité...



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Quand la bonne gouvernance permet la participation

Comment soutenir l'engagement volontaire au niveau communal ?



L'engagement au niveau local est fondamental pour promouvoir le bon fonctionnement d'une commune. Cet engagement se caractérise à travers différents éléments. L'action volontaire doit **dépasser le stade de l'intention** et elle est supposée remettre la collectivité au cœur de la société alors que nous sommes aujourd'hui soumis à la tyrannie de l'intimité aux niveaux privé et public. Le volontariat doit également bénéficier d'une visibilité dans la cité et être attractif. Cela impose

un coût en termes de temps, d'énergie, de compétences. Enfin, l'action volontaire s'inscrit dans un processus déterminé par les raisons qui poussent un individu à s'engager durablement et l'intensité avec laquelle il s'investit.

Dans la littérature actuelle sur l'engagement, on évoque une situation de crise. Cette crise remet essentiellement en cause les structures traditionnelles et institutionnelles de l'engagement. Les volontaires d'aujourd'hui sont moins enclins à s'engager dans des structures figées au sein desquelles le collectif impose une marche à suivre. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que les partis politiques rencontrent les mêmes types de difficultés dues au fait que leurs membres ne se sentent pas suffisamment libres de s'exprimer. De manière générale, l'**engagement** est aujourd'hui **individualisé, distancié et plus réflexif**. La notion de plaisir est devenue fondamentale, tout comme le besoin de se réaliser. Autre évolution notable, la logique de la professionnalisation domine désormais le volontariat à travers la culture de l'expertise.

Depuis les années 80, notre société a connu des bouleversements qui ont créé des **conditions propices à la pratique du volontariat**. Le temps de travail a diminué, celui consacré aux loisirs a augmenté et nous vivons plus longtemps en meilleure santé.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Même si la flexibilisation du temps de travail engendre également des fissures entre l'espace privé et l'espace professionnel, nous disposons désormais de davantage de temps libre. Cependant, si les pensionnés et prépensionnés se retrouvent dans une situation favorable pour s'engager, les jeunes, eux, ressentent une insécurité pour leur avenir et une incertitude grandissante quant à leur vie professionnelle, ce qui peut avoir des conséquences sur leurs projets volontaires.

Les déterminants de l'engagement volontaire

Les personnes décident de s'engager pour des raisons liées à leur **parcours de vie**. Le niveau d'éducation entraîne aussi souvent une prise de conscience des enjeux collectifs qui amènera l'individu à s'engager. Le contexte relationnel joue également et de nombreux volontaires se rappellent avoir débuté leur activité de volontariat suite à une rencontre déterminante. Enfin, les éléments cognitifs influencent nos représentations du monde et en conséquence, peuvent nous pousser à nous engager.

Il y a un manque de considération du volontariat dans l'espace public alors que des politiques spécifiques en matière d'éducation, de promotion, de sensibilisation peuvent attirer des volontaires et développer des dynamiques d'engagement. Les Autorités publiques considèrent encore trop souvent qu'il n'est pas pertinent de développer une politique à l'égard du volontariat. Pourtant, **les orientations législatives peuvent pleinement favoriser ou freiner le volontariat.**

Encourager la participation au niveau local

Pour encourager la participation au niveau local, il est nécessaire de créer un cadre. A l'échelle communale, il existe en Wallonie le **Code de la démocratie locale et de la décentralisation**. Il s'agit d'une législation qui régit le fonctionnement communal en proposant une série d'outils qui facilitent la participation. Mais, quel pouvoir veut-on réellement donner aux citoyens ? Nous sommes dans une démocratie participative dont l'avenir repose sur la cohésion sociale et le vivre ensemble au niveau local, ce sont donc principalement les communes qui vont devoir en premier lieu répondre à cette question.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Depuis 2009, les communes wallonnes ont également été incitées à développer des **plans de cohésion sociale** qui se réalisent sur base d'un dialogue concerté avec la population. Différentes politiques existent bel et bien, mais il faut des responsables politiques qui prennent leur responsabilité pour mettre en place ces processus. Les volontaires sont présents et actifs dans les communes et cette ressource doit être identifiée pour permettre au pouvoir politique de se rendre compte de leur apport au sein d'une localité.

Le volontariat est une **matière transversale** qui va à l'encontre du fonctionnement par compétences des échevins. Cependant, le plan de cohésion sociale, qui impose aux communes de faire un diagnostic des acteurs, a justement pour enjeu central d'encourager la transversalité. Il s'agit d'une opportunité pour la société civile et les habitants d'exercer leur devoir de lobby et de revendications auprès du politique et ne pas se satisfaire du rôle de citoyen-consommateur de service.

Enfin, il faut **démonter les différents préjugés** sur le volontariat. Tout d'abord, le volontariat ne concurrence pas l'emploi. Au contraire, les activités volontaires mettent souvent le doigt sur des problèmes ou des carences qui permettent de créer à postériori de nouveaux services. En effet, de nombreuses associations ont été créés parce qu'il y avait des manques et ces groupements organisés de citoyens ont apporté des solutions nouvelles, jusqu'à parfois créer des structures aussi importantes que les mutualités ou les syndicats. Ensuite, les volontaires ne sont plus des amateurs et nombre d'entre eux possèdent désormais des compétences à mettre au service de la collectivité. Enfin, depuis la loi de 2005 relative aux droits des volontaires, le volontariat n'est plus une source de problèmes administratifs.

Il y a un besoin urgent de soutien au monde associatif et aux volontaires et seul un changement de regard permettra de faire comprendre que les volontaires sont une ressource pour changer les politiques dans les quartiers et qu'il est nécessaire de développer une **politique de coresponsabilité** entre tous les acteurs pour réduire les inégalités et améliorer le vivre ensemble.

Des initiatives à inventer

Le volontariat est une source intarissable d'énergies, de volontés et d'initiatives qui permettent aux citoyens de participer à la vie de leur commune. C'est une école de la démocratie et un innovateur social.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Moteur de la participation citoyenne, le volontariat peut servir d'**indicateur du degré d'implication de la population dans la vie communale**. C'est pourquoi la commune devrait être le premier lieu d'engagement volontaire pour les citoyens. Homme ou femme, blanc ou noir, à pied ou en chaise roulante, croyant ou athée, jeune ou vieux, homo ou hétéro, chacun a le droit d'exercer une activité de volontariat pour faire vivre des espaces de gratuité et de solidarité dans toutes les communes de Wallonie et de Bruxelles.

Mais, si le développement du volontariat au niveau communal est une nécessité, il est indispensable de comprendre comment fonctionnent les politiques au niveau local. Sans mandat politique, on se place dans une situation de clandestinité qui met en difficulté tant le pouvoir politique que le monde associatif. Dans cette optique, la première étape est de sensibiliser les conseillers communaux au volontariat pour **influencer la politique communale** en début de législature. Lorsque le cadre législatif est créé, l'administration peut alors expérimenter des stratégies et éventuellement élaborer le profil d'un référent volontariat au sein de la commune. Il ne faut pas craindre l'expérimentation. La solidarité et la participation, ça s'invente...

A titre d'exemple, les projets **Sustainable Urban Neighbourhoods (SUN)** promeuvent le développement durable dans les quartiers à travers 4 types d'activités en lien avec le développement économique, la cohésion sociale, la rénovation énergétique et la verdurisation du quartier. Il s'agit d'approches participatives au travers desquelles la commune travaille avec le secteur associatif pour concevoir et mettre en place un plan d'action au niveau local. Ces projets établissent non seulement un dialogue et une concertation entre les habitants et les autorités communales, mais favorisent aussi une mobilisation en faveur du quartier.

C'est dans cette optique également que la Plate-forme francophone du Volontariat a lancé la campagne **Ma commune volontaire** en 2 volets : un guide ludique du volontariat pour sensibiliser les élus locaux et un fascicule pratique pour mettre en pratique un soutien au volontariat au niveau communal. Ces ouvrages pointent une série de priorité pour le secteur associatif en matière de volontariat : inscription du volontariat dans les accords de majorité, nomination d'un référent sur le volontariat au sein du conseil communal, dégagement d'une ligne budgétaire en faveur du volontariat, mise à disposition des infrastructures communales, simplification des démarches administratives en adaptant les horaires aux réalités des volontaires et enfin, communication sur les activités de volontariat dans la localité.

Ce soutien au volontariat donnera aux citoyens le sentiment d'un **lien renforcé** avec la commune et cela nourrira leur envie de s'impliquer et de participer à la vie et au mieux-être de leur localité.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Les tables rondes du 1^{er} jour

Thématique : le temps de l'engagement



Lors de ces deux journées, les après-midis ont été consacrés à des tables-rondes. Ces moments ont permis aux participants et aux experts de partager leurs analyses, leurs constats et leurs expériences. A travers les 3 tables-rondes de la première journée, la PFV a proposé aux participants de plonger dans les différentes périodes de la vie des individus au cours desquelles l'engagement volontaire prend un sens particulier : le temps de la jeunesse, le temps de la vie active et le temps de la retraite.

Compte-rendu des tables-rondes

TR 1 : « Faut-il créer des espaces spécifiques pour l'engagement volontaire des jeunes ? »

L'expert : Jean-François Guillaume, sociologue de l'éducation, de la famille et de la jeunesse à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Liège.

Animateur : Olivier Gerards, Volont'R

TR 2 : « Quelles sont les raisons qui poussent les individus à s'engager au stade de la vie active ? »

L'expert : Carmen de Crombrugge de CERA et Olivier Servais, Docteur en anthropologie, il est professeur à l'UCL où il enseigne l'anthropologie des valeurs. Il a développé des recherches sur le volontariat et les nouvelles formes d'implication. Leurs interventions se déroulent dans le cadre de la Commission Action Sociale & Santé (CAS&S).

Animatrice : Gaëtane Convent, Plate-forme francophone du Volontariat

TR 3 : « Comment s'insérer au mieux dans un projet de volontariat à l'heure de la retraite ? »

L'expert : Stéphane Adam, chargé de cours à mi-temps et responsable de l'unité de psychologie clinique du vieillissement à l'Université de Liège.

Animatrice : Isabelle Brouwers, Croix-Rouge de Belgique



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

TR1 : Jeune volontaire et fier de l'être

Faut-il créer des espaces spécifiques pour l'engagement volontaire des jeunes ?

On pourrait **définir le volontariat** comme un composé des heures passées, des énergies consacrées, des efforts déployés, seul ou à plusieurs, sans rétribution, pour prendre en charge des activités qui sont orientées vers autrui ou vers la collectivité. Ces activités qui mettent à contribution des volontaires se déroulent généralement dans un cadre organisé et institutionnalisé à travers des balises et des codes.

Le volontariat est traversé par différents courants en Europe et dans notre pays. Le **statut de volontaire** mérite aujourd'hui d'être défendu au niveau politique et en termes d'idéaux pour la société. Dans ce but, l'existence de structures comme la Plate-forme francophone du Volontariat est sans doute indispensable pour valoriser l'engagement volontaire, défendre son statut, faire sa promotion et veiller à la reconnaissance du volontariat. Paradoxalement, cette existence pose aussi la question des limites de l'action volontaire.

Emile Durkheim, fondateur de la sociologie, définit le **travail social** comme tout ce qui contribue à la production et à la reproduction de la vie en société par-delà les individus qui la composent. Cette définition met l'accent sur un accroissement de la spécialisation des agents et une division du travail affinée. Au milieu de ces critères, l'action volontaire reste-t-elle possible et n'est-elle encouragée par les pouvoirs publics uniquement par faiblesse économique et déficit d'utopie politique ?

Un profil de la jeunesse contemporaine

De manière générale, les acteurs qui vont s'investir dans une activité de volontariat sont des personnes qui disposent de temps et d'énergie. En grossissant le trait, il s'agit d'individus qui tardent à entrer sur le marché du travail rémunéré, des jeunes et des aînés. Parallèlement à la division du travail social, il y a donc une **définition sociale des âges** de la vie. Chaque société détermine le rôle social des jeunes, des personnes âgées, des hommes, des femmes, ...



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

La jeunesse se caractérise essentiellement par le **besoin de formation et la quête d'identité**, en fonction des conditions sociales et de l'époque dans laquelle on vit. Pour atteindre ces objectifs, les jeunes sont encadrés par des organisations de socialisation et d'éducation. Au cours des dernières années, ces acteurs se sont multipliés autour d'un pivot central : l'école. Cette multiplication peut poser problème dans le sens où elle déforce un programme éducatif de référence, dans lequel les acteurs partagent un certain nombre de valeurs et proposent une ligne de conduite.

Lorsque les normes se multiplient, on court également le risque qu'elles se contredisent et en compliquent la lecture pour des jeunes en quête de sens et de repères. Ce processus peut aussi provoquer la **perte de nombreuses illusions** auprès de la jeunesse actuelle.

De la liberté de l'action volontaire

Par définition, le volontariat est une **activité libre**, car non contractuelle. Il est cependant soumis à des règles de conduite et à une adhésion à des valeurs communes. Ainsi, les organisations de jeunesse ont tendance à privilégier la norme du Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire (CRACS) au détriment parfois d'autres formes de développement du jeune.

La nature du volontariat peut également être mise en danger si le volontariat est utilisé pour masquer la difficulté d'accès aux institutions de socialisation ou autres sphères du travail social, toujours au sens de Durkheim : activité professionnelle, sexualité, parentalité, ... Par exemple, si le volontariat offre des compétences que l'école ne parvient pas à prendre en charge. Enfin, le volontariat ne doit pas non plus être assimilé à une incapacité à faire autre chose. Dans tous ces cas, il est nécessaire d'**inverser les regards** et d'analyser comment changer les institutions de socialisation.

L'essentiel pour maintenir l'intérêt des jeunes pour l'engagement citoyen est de construire un **projet social collectif**. De nos jours, on reproche aux jeunes une sorte de papillonnage dans leur engagement. Mais, comment inscrire le volontariat dans une portée moins limitée dans le temps et l'objectif ? Il est nécessaire d'offrir la capacité aux jeunes de prendre leur place dans l'espace social, d'articuler les dynamiques locale et globale, en portant un projet qui va au-delà de la segmentation de la vie associative.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

L'accès à la citoyenneté

En grande majorité, les volontaires sont issus des milieux favorisés. Mais est-ce une fatalité de penser que tous les citoyens n'appartenant pas à cette catégorie de la population sont à priori exclus de la militance ou réduits à leurs propres initiatives ? Dans la citoyenneté, il y a une **dimension de solidarité** qu'il faudrait mettre en œuvre dès l'école, dans les mouvements de jeunesse ou encore dans les clubs sportifs.

Le volontariat est aujourd'hui régit par des compétences qui freinent l'engagement de certaines couches de la population, notamment les plus précarisées. Pour que le volontariat produise des **citoyen en devenir**, il ne doit pas attiser les disparités sociales. La citoyenneté doit être comprise en égard aux droits et obligations du futur citoyen, dans le respect de l'intégrité physique et morale des individus. Etre citoyen, c'est apprendre à distinguer l'essentiel de l'accessoire, à hiérarchiser des normes et à situer la relation avec l'autre dans un cadre minimal.

Les institutions de socialisation comme l'école mettent du temps à évoluer, alors que le milieu associatif pourrait être plus flexible. Dans les associations, on a davantage le temps d'**investir dans l'être et le relationnel**, au lieu de courir après la performance et le profit immédiat. Les associations ont le pouvoir de casser le rythme.

Le volontariat des jeunes, un outil ou une fin en soi ?

Certaines associations ne pourraient pas vivre sans leurs volontaires et la meilleure manière de valoriser leur engagement pourrait être de mettre en avant le volontariat comme un **outil pour le projet** de l'association elle-même. Le jeune doit se sentir le bienvenu dans une activité de volontariat et recevoir un encadrement adapté. Les attentes et les compétences sont différentes d'un jeune à l'autre, mais il faut toujours maintenir en priorité les aspects de plaisir et de rencontre au centre de la dynamique de volontariat.

Le volontariat permet de lutter contre le décrochage et l'isolement relationnel et il est primordial d'y maintenir une porte d'accès pour tous. Malgré tout, les jeunes qui s'engagent doivent sentir qu'il s'agit d'une **prise de responsabilité** sérieuse. Le volontariat peut être un moyen, non négligeable pour apprendre la vie en société au même titre que les activités sportives ou artistiques. A partir du moment où il y a échanges et rencontres, cela produit du vivre-ensemble. D'ailleurs, bon nombre d'activités proposées aux jeunes sont encadrées par des volontaires sans mêmes que ceux-ci ou leurs parents ne s'en rendent forcément compte.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Pour les jeunes, l'aspect non rémunérateur de l'activité volontaire représente également un obstacle à contourner. Pour adhérer pleinement et gratuitement, le jeune a besoin d'intégrer les bienfaits du volontariat pour son bien-être personnel et celui de la collectivité. Cela passe obligatoirement par une certaine durée de cet engagement pour lui donner le temps d'**assimiler le sens de son action volontaire**.

Pour amener les jeunes à consacrer un peu de leur temps à des causes collectives et développer dans ces lieux leur conscience citoyenne, une ouverture vers l'autre et une prise de considération d'un intérêt collectif, il faut aller au-delà de la bonne volonté. Car, **le volontariat n'est pas une notion théorique, c'est un engagement qui doit se vivre**. On pourrait par exemple intégrer le volontariat dans les programmes scolaires et réfléchir pour cela à la formation initiale des enseignants. En effet, la plupart d'entre eux n'ont aucune notion de ce qu'est le volontariat et ne sont donc pas dans les bonnes conditions pour valoriser le volontariat et l'intégrer dans le quotidien des élèves de manière naturelle.

Actuellement, le projet de société proposé aux jeunes reste flou. Ces derniers sont particulièrement dubitatifs quant à leur avenir et au but de leur vie. Or, le fait de définir un but commun engendre bien souvent une adhésion collective. Selon Guy Bajoit, il y a 4 dimensions à l'engagement : **choisir, risquer, promettre et agir**. Ces dimensions reprises dans un contexte éducatif, en encourageant l'action citoyenne et volontaire, peuvent faire naître un engagement.

TR 2 : Volontariat, valeurs et engagement collectif des actifs

Qu'est-ce qui pousse les individus à s'engager au stade de la vie active ?

Il y a une tradition associative et de volontariat en Belgique qui est une des plus importantes d'Europe. Cette tradition est issue de la société de pilier typique de notre pays et plus particulièrement des courants socialiste et chrétien. Or, depuis les années 60, on constate une **transformation radicale de notre rapport au travail**, avec notamment l'émergence de la figure du chômeur, une remise en cause d'un certain unilatéralisme au niveau idéologique et une crise de légitimité des institutions comme l'Etat, l'école, l'armée, ...



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Ces évolutions ont provoqué une **modification de la nature de l'engagement associatif** et volontaire :

- Le passage à une société urbaine, qui concerne aujourd'hui 95% des belges, se caractérise par davantage d'anonymat.
- La sécularisation a provoqué une autonomisation de la sphère politique par rapport aux institutions philosophico-religieuses.
- Les individualismes entraînent une crise des identités et bousculent les individus qui ont tendance à l'heure actuelle à placer les questions du sens en priorité.
- La mondialisation de la communication crée un paradoxe dans lequel nous exigeons un retour au local, sans être concerné par ce qui se passe dans notre proximité.

En conséquence, la pilarisation n'est plus une identité assignée et les citoyens se dessinent des **identités personnalisées**. Ils déterminent désormais eux-mêmes où ils vont se situer, à quelle intersection et peuvent choisir de ne plus être seulement rouge, vert orange ou bleu.

La logique des volontaires urbains

La Belgique possède une des densités de population les plus importantes du monde. Dans notre pays, cette domination urbaine signifie que les volontaires sont principalement urbains eux aussi. Pour les caractériser, il faut considérer le terme 'urbain' comme un mode de vie, puisqu'il s'étend également à la campagne dans une moindre mesure, et prendre en compte différents éléments qui y sont liés : la **mobilité, la primauté de la temporalité et l'importance du relationnel**.

Notre monde offre une panoplie d'opportunités qui entraîne aussi des **difficultés à faire des choix**. Il y a donc un impératif de faire un maximum de choses en un minimum de temps. Ce temps, nous le consacrons davantage à nos proches, et moins à la famille, dont le modèle est en train d'exploser. On constate aussi une désaffiliation institutionnelle et politique, un rejet de l'autorité et un désir d'autonomie. Seulement, lorsque les institutions ne donnent plus les directions, des questions existentielles émergent chez les individus, qui ne trouvent plus les réponses dans les grandes causes, mais dans l'expérience de vie.

Dans ce contexte, les motivations des volontaires évoluent et ceux-ci auront tendance à se tourner vers un engagement pour faire des rencontres ou développer des compétences. La militance s'est assouplie et peut désormais se vivre comme un **ensemble d'adhésions ponctuelles** à différentes causes ou valeurs. Les individus qui s'engagent sont souvent en quête de repères et espèrent se trouver en s'intégrant à une structure lisible, pour y recevoir des clés de lecture. Les structures en question se retrouvent confrontées à leur capacité de transformation face à ces changements et plusieurs modèles doivent être pensés de manière alternative.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Les modalités de l'engagement volontaire aujourd'hui

Les associations classiques sont fragilisées car les comportements des volontaires évoluent. Parallèlement, les nouveaux modes d'engagement créent des **inégalités** : les personnes qui ont des facilités relationnelles et un capital social important vont être favorisées par rapport à celles souffrant de difficultés psycho-affectives ou sociales.

De plus, on remarque que les bénéficiaires de l'action volontaire deviennent de plus en plus exigeants. Cet élément participe au sentiment de **professionnalisation du volontariat** qui se renforce progressivement face aux exigences des parents, des structures, des autorités communales, des bailleurs de fonds, ... Or, les volontaires s'engagent pour répondre à leur besoin d'épanouissement personnel et se retrouvent face à des responsabilités qu'ils n'ont pas demandé et qui les insécurisent. A cela, il faut ajouter que les volontaires potentiels sont confrontés au discours de la crise : politique, économique, environnementale, ... les conséquences sont dramatiques pour le volontariat car la peur de la crise amène les individus à se replier sur leurs propres intérêts. Dans ces conditions, il n'est pas possible d'inciter les personnes à prendre des responsabilités chronophages.

Une solution adaptée à ces nouvelles réalités peut être de cadrer davantage non pas l'action de volontariat, mais le volontaire lui-même. Il faut multiplier des fonctions clairement fixées au niveau du temps de l'engagement et proposer une réelle marge de manœuvre des complémentarités et aspirations de chacun. Par exemple, on pourrait proposer un nombre de prestations maximum, apporter des précisions sur l'assurance contractée en leur faveur, leur donner les coordonnées d'une personne de contact. Aujourd'hui, le volontaire est devenu un **prestataire d'un service** et exige d'être considéré comme tel, notamment par les bénéficiaires qui ne perçoivent pas toujours qu'ils ont affaire à des volontaires.

La **procédure d'engagement** pour les volontaires doit également être adaptée. Le fait de demander un diplôme peut bloquer certaines personnes dans leur envie de s'engager. Il est donc primordial de se demander en tant que structure, ce que l'on génère comme public cible à travers ses procédures d'engagement. A côté des structures organisées, il reste en effet un grand nombre de volontaires qui viennent simplement donner un coup de main dans des petites associations de quartier, des gens qui se mettent ensemble autour d'un projet et qui sont très loin des réalités du recrutement, du défraiement, ...



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Le temps comme bien le plus précieux

En marge de l'associatif qui se professionnalise, des milliers de volontaires restent donc actifs à travers des dynamiques basées simplement sur la motivation de l'instant, un peu de disponibilité, Toutes ces petites associations sont essentielles pour faire vivre la société civile qui a parfois tendance à s'effacer devant les contraintes de la vie et du temps qui passe. Malheureusement, on peut très souvent se rendre compte que les personnes qui s'investissent dans le comité quartier, dans l'association de parent ou dans troupe de théâtre amateur sont toujours les mêmes ! Ils sont dans une sorte d'**affairisme associatif** qui occupe généralement tout leur temps et crée à la longue des insatisfactions.

L'élément le plus reconnu dans notre société est le temps, qu'il soit gratuit ou rémunéré. A l'heure actuelle, donner un peu de son temps, même pour un proche, est considéré comme un **geste rare**. C'est pourquoi, dans le cadre du volontariat, il faut aussi bien cadrer ce qu'on demande au volontaire et veiller à ne pas dépasser ce qu'il est prêt à faire.

Il y a une **tension palpable** entre les associations et les volontaires car de nombreuses associations ne peuvent valoriser leur objet social sans leurs volontaires. Avec la diminution du temps de l'engagement, le projet de l'association est parfois mis à mal et les responsables d'associations craignent de solliciter davantage leurs volontaires de peur de les voir partir. Les responsables d'associations sont donc constamment tiraillés entre ce besoin de conserver les volontaires en répondant à leurs exigences et le besoin de réaliser l'objet social de l'organisation.

Il y a donc un **enjeu de stabilité et de continuité** pour le monde associatif belge. Or, les associations organisées doivent également accepter le fait que la permanence des structures et des activités n'est pas le seul moyen de vivre un engagement. Les projets ponctuels qui naissent et meurent sans structure font désormais aussi partie de la vie associative et c'est dans ce contexte qu'elles doivent pérenniser leurs actions.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

TR3 : Le ânés face au vieillissement cognitif

Comment insérer les personnes les plus âgées dans un projet de volontariat ?

Dans les années 60, la retraite représentait plus au moins 8 ans dans le parcours de vie d'une personne. Avec l'**augmentation de l'espérance de vie**, ce chiffre n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui 20 ans de vie pour les retraités. Si la retraite est souvent idéalisée, il ne faut cependant pas perdre de vue que pour bon nombre d'individus, arrêter son activité professionnelle peut s'avérer une étape difficile à franchir.

Pourtant, dans la plupart des pays, de nombreux incitants sont mis en place pour permettre aux employés de partir à la retraite prématurément. Au Japon par exemple, on perçoit une pension identique quel que soit l'âge auquel on arrête de travailler. Chez nous, la question de la retraite est souvent abordée du point de vue économique. On compte en effet **4 actifs pour 'financer' un travailleur pensionné**. Une conception qui peut amener les retraités à se sentir coupable...

Le vieillissement cognitif

Le vieillissement cognitif correspond à la **perte d'aptitudes mentales** comme la mémoire, la coordination des mouvements, la capacité attentionnel, le langage, ... Avec l'âge on attrape des rides, mais tout le monde subit également des modifications légères sur le plan cérébral, qui sont des conséquences naturelles du processus de vieillissement. Par contre, on constate une très grande hétérogénéité dans la façon dont on vieillit. Si certains paraissent plus jeunes que leur âge ou inversement, il en va de même pour le cerveau.

Le cerveau a donc besoin d'être stimulé par des activités, mais pas n'importe comment ! Un concept développé récemment et appelé **réserve cognitive** définit toute activité réalisée au cours de notre existence qui alimente notre cerveau. Cette réserve nous permet de faire face à des situations inconnues avec beaucoup plus de flexibilité. Toutes les activités développent la réserve cognitive, qui peut s'avérer très utile même lorsque l'on est soumis à des pathologies comme la maladie d'Alzheimer. On peut estimer, avec prudence, que les activités suivantes sont bénéfiques à la réserve cognitive : les contacts sociaux, les loisirs, l'activité professionnelle ou la scolarité.

L'étude européenne *Share*, effectuée dans 14 pays sur un échantillon de 55 000 personnes a démontré qu'une personne de 60 ans pouvait gagner plusieurs années de bon fonctionnement cognitif si elle s'engageait dans une activité de volontariat, si elle maintenait une vie sociale active ou si elle continuait à travailler.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Il y a donc bien une **relation entre l'activité et la capacité cognitive** de la personne. Pourtant, les politiques de retraite sont très différentes d'un pays à l'autre et celles-ci n'ont pas été mises en place en fonction des capacités cognitives des individus, mais bien des réalités socio-économiques et politiques. D'un côté, des pays comme la Grèce, la Suède, le Danemark ou la Suisse ont mis en place des départs à la retraite très tardifs qui ont pour conséquence une faible baisse des capacités cognitives plutôt faibles. De l'autre côté, en France, en Pologne ou en Belgique, les départs à la retraite sont beaucoup plus précoces et la baisse des capacités cognitives est plus importante.

Promouvoir l'activité des personnes âgées sous toutes ses formes

Donc, le simple fait de mettre les personnes âgées sur une voie de garage a des conséquences importantes sur leurs capacités cognitives. Mais, qu'est-ce qu'une activité constructive pour un aîné ? Si la période de la retraite et du vieillissement est une période caractérisée par des pertes au niveau physique, professionnel, d'autonomie, ... une majorité de personnes âgées conservent malgré tout une qualité de vie. C'est ce que l'on appelle le **paradoxe du bien-être**...

Le maintien des aînés au travail peut être envisagé à partir du moment où ils peuvent changer de rôle, ne plus être dans le rendement, mais plus dans le **partage de l'expérience** et dans la formation, par exemple. Une personne peut parfaitement rester active professionnellement si sa fonction est adaptée en adéquation avec ses capacités cognitives. Les aînés pourraient continuer des activités dans lesquelles ils sont déjà spécialisés et qu'ils ont l'habitude de réaliser. Si leurs motivations les amènent à vouloir développer de nouveaux savoir-faire, on pourrait alors opter pour des domaines d'intérêts et de compétences déjà expérimentés par le passé. Le plus important est de retirer du plaisir de son activité et de se sentir encore utile.

Quel volontariat pour les aînés ?

Le volontariat peut évidemment remplir ces fonctions en offrant des plus-values sur le **bien-être, la qualité de vie, la cognition, la capacité à lutter contre la dépression, la santé, l'estime de soi, le sentiment d'utilité**, ... De manière générale, les personnes qui font du volontariat sont des personnes bénéficiant d'un niveau d'étude élevé, de facilités financières, et de capacités à trouver de l'information. Or, toutes les expériences peuvent être valorisées dans le cadre d'un volontariat et les associations devraient pouvoir montrer que chacun à sa place.

Une question fondamentale se pose quant à la **limite d'âge** des personnes volontaires. A ce sujet, plusieurs options sont possibles mais cela dépend du type d'activités. Dans les conseils d'administration, par exemple, le nombre de mandat est souvent limité.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

On pourrait également instaurer des 'contrats de volontariat renouvelables' en fonction de certains critères, tout en conservant le caractère moral non contractuel de l'engagement volontaire. La note d'information relative à l'activité volontaire pourrait aussi mentionner des conditions d'arrêt de l'activité, mais il serait alors nécessaire de justifier de tels critères. Certaines organisations proposent aussi des conventions renouvelables tous les deux ans, pour se donner la possibilité de réfléchir à la poursuite de l'activité par rapport au bien-être de la personne et de l'association. Dans certains cas, le volontaire lui-même estimera qu'il a besoin de diminuer ses prestations.

De manière générale, il est important de poser aussi un cadre dès le départ qui pose les responsabilités du volontaire et de l'association. Cependant, le risque zéro n'existe pas et le fait d'entrevoir trop négativement la suite des événements a tendance à entraver l'autonomie des personnes. Les associations doivent concerter les volontaires et éventuellement leur laisser la **liberté de faire des choix**. Les aînés volontaires sont capables de déterminer pour quel type d'activités ils désirent s'engager et dans quelles conditions. Bien entendu, ces revendications ne doivent pas devenir l'unique raison de l'engagement volontaire, mais il est important de ne pas déposséder les personnes de la capacité de faire des choix.

Un changement de regard sur les aînés

Selon certaines études, environ 2% du PIB en Belgique sont liés à l'activité des aînés. Pourtant, si on analyse en Europe quelle tranche de la population est la plus discriminée, la population âgée arrive devant les personnes d'origine étrangère. Quelles sont les conséquences de cette **vision négative** dans notre manière d'interagir avec les personnes âgées ?

On peut classer facilement la population en **deux catégories** : ceux qui ont une vision négative de vieillissement et ceux qui en ont une vision positive. Si on a une vision négative du vieillissement, il y a une tendance à diminuer son espérance de vie de 7 ans et demi en moins par rapport à une personne qui a une vision positive. On constate également que les personnes qui ont une vision positive du vieillissement présentent moins de troubles de la mémoire lorsqu'ils sont âgés et que seul un faible pourcentage développe des problèmes cardio-vasculaires.

A ce sujet, une enquête américaine montre que face à un enseignant âgé ou jeune, l'attitude des enfants est modifiée. Très souvent, ils auront une attitude stéréotypée négative et vont moins faire confiance à un enseignant âgé. Toutefois, si ces enfants ont des contacts réguliers avec des personnes âgées, leur comportement va changer et la distinction entre un enseignant jeune ou âgé deviendra minime. Cette enquête démontre que le développement des projets intergénérationnels a non seulement une importance capitale pour les aînés, mais également un rôle non négligeable dans la lutte contre les stéréotypes. Il faut une fois pour toute reconnaître que l'expérience a aussi un impact sur le rendement et que **de nombreux savoir-faire s'enrichissent avec l'âge**.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Les tables rondes du 2^{ème} jour

Thématique : *l'accessibilité au volontariat*



Les 3 tables-rondes du vendredi 22 juin ont constitué le premier volet thématique du programme triennal de la PFV : Volontariat POUR TOUS ! Cet après-midi a été introduite joyeusement à travers un spectacle proposé par *Cortex Formation*, qui a mis en scène une série de situations liées au volontariat et à son accessibilité pour tous les citoyens.

Compte-rendu des tables-rondes

TR 1 : « Le volontariat des aînés, c'est bon pour la santé ! »

L'expert : Valérie Beckers de *Courant d'âges* et Laurent Nisen, sociologue et professeur en psychologie et droit de la personne âgée, à la gestion de leur patrimoine et en sociologie du vieillissement à l'ULG.

Animateur : Eline Sauvage, *Croix-Rouge de Belgique*

TR 2 : « Le volontariat pour les personnes porteuses d'un handicap, une réalité adaptée. »

Les experts : Bernadette Varlet, chargée d'enquêtes et d'études à l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH) et Julie Heughebaert, coordinatrice du projet PACT (participation par l'activité pour la personne handicapée).

Animatrice : Gaëtane Convent, *PFV*

TR 3 : « Quand précaire rime avec volontaire... »

Les experts : Marilène De Mol, collaboratrice au Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et Carine Laurent, Fernand Godart et Monique Couillard-De Smedt, volontaires pour ATD Quart Monde.

Animateur : Michel Kesteman, *Espace Social Télé-Service*



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

TR1 : Le volontariat des aînés, c'est bon pour la santé !

Dans quel contexte les projets intergénérationnel peuvent-ils prendre place ?

En 1900, l'espérance de vie en Belgique était de 47 ans. Elle est passée à 66 ans en 1950, puis à 78 ans en 2000. Cela a évidemment des conséquences sur le nombre de personnes de plus de 65 ans dans notre pays et sur les **politiques en matière de retraite**. Pour retracer brièvement l'histoire de la retraite, on peut situer l'apparition des premières caisses de retraites dès 1850. En 1924, l'assurance vieillesse devient obligatoire, mais la plupart des individus ne vivent pas suffisamment longtemps pour en bénéficier. Depuis 1944, le système de sécurité sociale se développe plus largement avec notamment la caisse d'invalidité et le chômage.

Dans les années 50, avec l'apparition de la notion de 3ème âge, les premières maisons de repos voient le jour. Rapidement, cette notion se fait dépasser par celle de **senior**, créée à des fins consuméristes. En effet, la précarité des personnes âgées reste tangible, mais leurs conditions de vie à la retraite se sont améliorées et ils représentent désormais un marché juteux.

Il existe **différentes manières de déterminer le vieillissement d'une personne** : par son âge chronologique, en terme de nombre d'années, par son âge biologique, c'est-à-dire l'âge de ses artères, par son âge physique, soit les transformations de son corps, la dépendance, par son âge social, autrement dit la succession des stades de l'enfance, de l'adolescence, de l'âge adulte, de la retraite, par son âge administratif, les jeunes ou les aînés, et enfin par son âge subjectif, c'est-à-dire l'âge que chacun perçoit pour lui-même ou se voit attribuer par les autres. Cependant, les enquêtes menées aujourd'hui doivent prendre en compte le fait qu'un individu de 65 ans, il y a 30 ans, ne présentait pas les mêmes caractéristiques en termes de capacités physiques et mentales qu'une personne du même âge à l'heure actuelle.

Le concept du vieillissement actif

De manière générale, on constate donc une recrudescence des activités chez les personnes âgées. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) incite d'ailleurs les aînés à mettre en pratique un vieillissement actif. Il doit cependant s'agir d'un processus qui consiste à **optimiser les possibilités de vie** en bonne santé, de participation et de sécurité, afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Néanmoins, il est important d'identifier **les écueils** du vieillissement actif en opérant premièrement une différence entre les personnes ayant réalisé une activité manuelle ou intellectuelle durant leur vie active, car leur processus de vieillissement ne seront pas forcément identiques. Dans ce contexte, il faut également veiller à ne pas culpabiliser ceux qui n'optent pas pour le vieillissement actif. Deuxièmement, il ne faut pas réduire le vieillissement actif à l'emploi et privilégier au contraire le volontariat, le renforcement des liens familiaux, de voisinage et autres activités liées au plaisir.

Selon des études menées récemment, **les aînés s'engagent volontairement pour différentes raisons** qui vont du besoin de se sentir utile à l'envie de faire des rencontres, en passant par celle d'occuper son temps libre ou de défendre une cause. Ils préfèrent s'investir dans des associations qui prônent la convivialité et qui sont actives dans les secteurs du sport ou de la culture. L'association France Bénévolat a identifié plusieurs profils d'aînés volontaires : ceux qui ont toujours eu tendance à s'engager et ceux qui s'engouffrent dans la vie associative pour compenser la peur du vide, ceux qui ne supportent pas de se sentir inutiles.

Le développement des projets intergénérationnels

Il n'y a pas si longtemps, les relations intergénérationnelles se déroulaient essentiellement au sein de la famille, or face à l'explosion du cercle familial, ce lien est en train de se perdre. En conséquence, des conflits entre les générations peuvent apparaître, notamment du fait d'un certain 'jeunisme' dans notre société qui provoque chez certains la **Crainte de vieillir**. Cette situation fait craindre que le fossé entre les générations se creuse plus rapidement et plus profondément en poussant chacun à rester cloisonné avec ses problèmes.

Ainsi, dans les années 80, les projets intergénérationnels sont nés dans le secteur gérontologique pour répondre à l'isolement des personnes dans les maisons de repos. Aujourd'hui, l'intergénérationnel est plus nuancé et s'est professionnalisé. Il y a toute une littérature qui permet de mener à bien des projets de ce type en évitant de tomber dans l'assistanat des personnes âgées comme ce fut le cas pendant des années. A l'heure actuelle, les initiatives intergénérationnelles s'inscrivent dans une **démarche globale et transversale à toute la société**, elles touchent tous les milieux et toutes les cultures.

Ces projets concernent une multitude de thématiques : la mobilité, l'aménagement de territoire, l'habitat, l'éducation, la formation, la gestion des compétences, la solidarité de proximité, la convivialité, la culture, les loisirs, le multimédia, la mémoire, la transmission, ... L'objectif est de **provoquer la rencontre et de créer des liens spontanés**, en luttant contre les préjugés. Cela fonctionne extrêmement bien au niveau local où il y a une plus grande réciprocité entre les âges, liée à des solidarités de quartier et à une bienveillance commune.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

De manière générale, les clés de la réussite pour les projets intergénérationnels se situent au niveau de l'implication des participants. Il est nécessaire de mettre en place une certaine **réciprocité** et de préparer les individus à la rencontre. Chaque âge peut dès lors retirer une réelle plus-value du projet. Les tous petits impriment dans leur esprit une image positive de la vieillesse, faite de convivialité et de chaleur humaine. Les enfants, avides de savoir et de transmission, peuvent se resituer au niveau généalogique. Les adolescents sont très proches des aînés parce qu'ils vivent comme eux des transformations physiques et des mutations psychologiques qu'ils ne comprennent pas toujours. Quant aux aînés eux-mêmes, ils ont le sentiment d'apporter leurs savoirs, leurs valeurs et leurs expériences.

L'intergénérationnel fonctionne avec énormément de volontaires et les activités pour les aînés y sont multiples, adaptées à leurs savoir-faire et leur potentiel : papy conteur, passeur de mémoires, accompagnateur d'enfants de détenu, ... Entre la personne âgée et le jeune, il se passe quelque chose **au niveau affectif** qui peut bloquer ou débloquer des situations, ce à quoi il faut dans tous les cas être très attentif.

L'encadrement des personnes âgées dans les associations

Une question centrale concernant le volontariat des aînés consiste à **se demander si c'est à l'association de s'adapter au volontaire ou l'inverse ?** La réponse est complexe, car du côté de l'association, les exigences peuvent être élevées et les critères spécifiques pour certains types de volontariat. Cependant, ces associations pourraient offrir des formations à leurs volontaires pour qu'ils puissent affronter certaines situations. De l'autre côté, il y a des gens qui se retournent vers le volontariat pour régler leur problème ou simplement exister socialement et à cela, les associations ne peuvent pas se plier. Le danger serait de généraliser les pratiques de sélection à tous les volontariats et de se rapprocher du modèle entrepreneurial.

Les volontaires ne doivent pas se retrouver dans un système où ils ont des comptes à rendre ou trop de contraintes. Il est important d'avoir dans une association un employé, même à temps partiel, qui pérennise de manière durable les liens avec les volontaires et s'occupe de la partie administrative. Sans cette personne indispensable, les projets sont exposés à l'épuisement, car les volontaires sont davantage **engagés pour la rencontre et l'échange**.

La société civile reste méfiante à l'égard de cette année du vieillissement actif du fait de cette ambiguïté cultivée autour du vieillir activement dans l'employabilité. Il serait préférable de défendre la notion de **citoyenneté active**, quel que soit l'âge, **et** celle de **vieillesse intégrée**, qui insiste sur la nécessité de rester actif en fonction de ses possibilités, de ses envies, ses choix et à l'intérieur de structures adaptées.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

TR2 : Volontariat et handicap

Comment faciliter le volontariat aux personnes porteuses d'un handicap ?

Les droits des personnes handicapées sont inscrits dans une **convention des Nations Unies**, dans laquelle les Etats signataire s'engagent à mieux faire connaître les capacités et les contributions des personnes handicapées, promouvoir une perception positive des personnes handicapées et une conscience sociale plus poussée à leur égard, faciliter leur pleine intégration et participation à la société en veillant à ce que les personnes handicapées aient accès à une gamme de services à domicile, favoriser une attitude réceptive à l'égard des droits des personnes.

Signée en 2006, cette convention n'a donc été adoptée que récemment, mais représente aujourd'hui un véritable socle pour l'**intégration de la personne handicapée** afin de permettre à ces individus de vivre en société, de s'y insérer et de lutter contre l'isolement et la ségrégation.

Quel volontariat pour les personnes porteuses d'un handicap ?

Les activités potentielles de volontariat pour les personnes handicapées sont **diverses et variées** : tenir une cafétéria dans une école ou dans un restaurant social, gérer un magasin de vêtements de seconde main, entretenir des sites touristiques, offrir du soutien administratif dans une ASBL, une administration communale, une bibliothèque, ... Dans l'ensemble, ces actions relèvent de la loi relative aux droits des volontaires, en ce sens qu'elles sont libres, gratuites et motivées par des intérêts altruistes qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes ou de la collectivité.

Au niveau du **rôle joué par l'engagement volontaire** dans le développement de la personne handicapée, on retrouve des éléments tels que la possibilité de réaliser des tâches utiles, de qualité, d'une façon efficace et solidaire, mais aussi de s'épanouir, de développer un comportement citoyen, de sortir de l'isolement ou encore de mener des activités diversifiées et valorisantes pour entretenir des acquis et pour mettre en valeur des compétences. En somme, des motivations qui les rapprochent des volontaires du monde entier !

Bien entendu, **les risques** sont également similaires. La possibilité de collusion avec le monde du travail reste patente et une personne handicapée pourrait se voir refuser un volontariat sous prétexte que le poste pourrait être confié à un employé rémunéré.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Or, il est impensable que des personnes n'ayant pas accès au monde du travail ne puissent exercer une activité volontaire sous prétexte de concurrence avec un employé rémunéré. De plus, la grande majorité des personnes handicapées n'est pas en mesure d'accomplir une transition vers un emploi rémunéré et les craintes à ce sujet sont généralement sans fondement.

D'autres **réticences** proviennent bien souvent de des organisations elles-mêmes qui prétextent une méconnaissance du handicap, des contraintes administratives qui l'accompagnent ou simplement la peur de ne pouvoir gérer des situations problématiques. De l'autre côté, les parents et la famille des personnes handicapées s'inquiètent de ne trouver aucune structure prête à les accueillir et se tournent dès lors vers les professionnels du handicap. Les familles doivent alors batailler pour faire valoir les droits de la personne handicapée et contourner les obstacles qui mènent à une activité volontaire.

Une fois l'activité volontaire identifiée et les accords avec le partenaire finalisés, il restera encore à **faire valoir les principes fondamentaux du volontariat** au cours de l'engagement. Il s'agit entre autres du respect du caractère volontaire de l'activité, du maintien de la notion de plaisir et de satisfaction personnelle, du développement des compétences et de l'autonomie des personnes, de la mise en place d'un encadrement adéquat, ... Et plus spécifiquement pour des volontaires porteurs d'un handicap, il faudra veiller à exclure toute exigence de rendement et tout lien de subordination, à tenir compte des contre-indications médicales, à couvrir les risques potentiels et à favoriser les résultats visibles pour le public environnant.

Le parcours des volontaires porteurs d'un handicap

Comme expliqué ci-dessus, le parcours des personnes handicapées pour devenir volontaires est semé d'embûches. Or, l'intérêt pour ce type d'activité est croissant et cette forme d'insertion existe déjà dans le monde de l'emploi. Pourtant, le secteur du handicap est confronté à une **difficulté croissante** pour trouver des lieux de volontariat pour les intéressés.

Avant de débiter une activité volontaire, on constate de part et d'autre un **déficit de connaissance et une peur de l'autre**. La personne handicapée connaît mal les réalités du volontariat et le secteur associatif émet des craintes sur le fait que des personnes intellectuellement déficientes puissent comprendre les enjeux de leur engagement, par exemple. Les questions sont multiples pour déterminer les tâches possibles à accomplir, l'accessibilité ou encore la disponibilité de l'équipe pour accueillir une personne handicapée.

Pendant l'activité volontaire, les **adaptations** sont souvent **nécessaires** à l'analyse des inadéquations possibles entre les compétences de l'individu et les exigences de l'organisation.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Face aux difficultés rencontrées par la personne handicapée en termes d'intégration, d'efficacité ou de manque d'autonomie, les membres de l'équipe peuvent également se trouver déstabilisés par la crainte de mal agir face au handicap.

Après l'activité volontaire, la personne handicapée peut rencontrer des difficultés liées au fait de devoir interrompre son unique activité, au manque de sécurité face à l'avenir et à la crainte de ne jamais retrouver une autre activité par la suite.

Les initiatives du secteur

En Wallonie, l'**Agence Wallonne pour l'Intégration des personnes Handicapées (AWIPH)** a lancé un appel à projet à la demande de la Ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances, Eliane Tillieux pour soutenir les initiatives qui permettent aux personnes handicapées de faire du volontariat. Cet appel à projets est destiné à des personnes majeures (bénéficiant d'allocations familiales majorées en raison de leur handicap ou d'une allocation de remplacement de revenus (ARR). Il sera reconnu que ces personnes ne peuvent s'insérer sur le marché du travail, fréquentent un service pour personnes handicapées ou vivent à la maison, seule ou en famille, et n'ont pas besoin d'un encadrement quotidien. Le budget alloué par la Région wallonne s'élève 600.000€ par an et soutient une dizaine d'initiatives de volontariat.

A Bruxelles, un groupe de travail a également été créé en 2004 pour répondre aux demandes des personnes handicapées qui voulaient réaliser des activités d'utilité sociale en vue d'être valorisées, reconnues, acteurs de la société, être finalement comme tout le monde... Ce groupe a réalisé une étude sur le volontariat des personnes handicapées à Bruxelles, sur les différentes manières de le valoriser, notamment à travers un cadre législatif. Il ressort de cette étude que les personnes handicapées rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, que les alternatives sont trop peu nombreuses et qu'elles ne répondent pas toujours à leurs attentes. Or, l'activité volontaire et l'emploi sont tout aussi valorisant pour l'individu si on excepte la contrepartie financière. Pour promouvoir la participation des personnes handicapées à travers des activités d'utilité sociale, des structures **Participation et Utilité Sociale de la personne Handicapée (PUSH)** ont donc vu le jour. Ces structures représentent une alternative aux entreprises de travail adapté et aux centres de jour. Elles produisent des biens ou services à destination d'autrui sans obligation de rentabilité, dans un environnement optimisant la réussite, l'autonomie en vue de favoriser la participation sociale de la personne handicapée.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

La personne handicapée, un volontaire comme les autres ?

Dans ce contexte, le label **Volontariat pour tous** de la PFV pourrait faciliter l'identification des lieux qui accueillent les personnes handicapées pour réaliser des activités de volontariat. De nombreuses autres initiatives peuvent encore être mises en place pour permettre à ces personnes de devenir volontaire.

Ainsi, on pourrait proposer une interface claire avec des offres de volontariat et des informations sur les droits et les devoirs des volontaires en situation de handicap. La méthodologie '**individual placement**' (d'emploi assisté), créée à l'origine pour les individus présentant un trouble psychiatrique, pourrait être adaptée pour les personnes handicapées pour trouver un emploi avec un accompagnement à long terme. Il faudrait aussi renforcer les partenariats entre le secteur du volontariat et les professionnels du handicap.

A l'heure actuelle, la **loi sur le volontariat** ne prévoit aucun volet spécifique à destination de la personne handicapée. Dès lors, les obligations et les modalités de défraiement sont identiques pour tous les volontaires, porteurs d'un handicap ou non. Il en va de même pour la perception des allocations pour personnes handicapées, qui ne pose aucun problème à condition que les montants ne dépassent pas les montants prévus dans la loi sur le volontariat.

Il est nécessaire de compiler ces initiatives et des procédures comme l'encadrement des volontaires ou le changement de regard dans un guide à destination du monde associatif et des personnes handicapées. Ce guide serait une première étape pour porter ces enjeux au-delà du secteur non marchand, dans une optique de **changement sociétal**.

TR3 : Quand précaire rime avec volontaire...

Les personnes en situation de précarité ont-elles l'opportunité de s'engager dans une activité de volontariat et selon quelles modalités ?

La caractéristique principale de la pauvreté est de ne pas disposer d'un **revenu suffisant pour vivre**. On considère comme pauvres les individus disposant d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian de l'ensemble de la population, soit 973 euros/mois pour une personne isolée et 1044 euros/mois pour un ménage composé de 2 adultes et de 2 enfants.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

En Belgique, 14,6% de la population vit avec un revenu égal ou inférieur à ce seuil, soit 1,6 millions de personnes...

Bien entendu, il s'agit ici d'une approche purement économique qui ne doit pas nous faire oublier que la pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel qui a des impacts dans tous les domaines fondamentaux de la vie : enseignement, emploi, logement, santé, ... Ces différents aspects combinés entraînent bien souvent ce que l'on appelle aujourd'hui la **spirale de la pauvreté**. Ce processus fait la distinction entre la pauvreté qui traverse les générations et la précarité résultant d'un effet d'entraînement : chômage, travail précaire, adultes isolés avec enfant, personnes âgées ou handicapées, ... Cependant, il s'agit bien de 2 étapes sur un continuum.

En 1994, le **rapport général sur la pauvreté** a permis de mettre l'accent sur la complexité de la pauvreté et la nécessité d'impliquer les personnes concernées dans la lutte contre la pauvreté (LCP). Ce rapport stipule que la pauvreté est un déni de citoyenneté. Or, le volontariat permet clairement de réactiver cette citoyenneté en devenant acteur de la société. Malheureusement, certains obstacles limitent l'accès des personnes précaires au volontariat : un niveau de formation trop bas, une réglementation trop restrictive malgré les progrès liés à la loi de 2005 pour les allocataires sociaux, les formalités administratives, ...

Pour dépasser ces obstacles, il est important d'avoir une **démarche proactive** permettant d'aller au-devant des personnes précaires. Pour nombre d'entre elles, le quotidien est une lutte pour survivre et la dynamique collective peut jouer un rôle émancipateur important pour sortir la personne de l'isolement caractéristique de sa situation.

L'insertion des personnes précaires dans l'organisation ?

De nombreuses questions se posent dans les organisations lors du passage d'une personne du statut de bénéficiaire à celui de volontaire : peut-il du jour au lendemain circuler librement dans la maison alors qu'il présente des troubles du comportement ? Est-ce qu'un volontaire sans-abri est dans l'obligation de prendre une douche s'il a des responsabilités liées à la nourriture ? Comment l'équipe de volontaires va vivre le fait de collaborer avec une personne suicidaire ou au ancien détenu ? Si on ne veut pas exclure ces personnes à priori, il est nécessaire de réfléchir à tous ces aspects, d'assurer un accompagnement et de mettre en place un **véritable processus d'insertion**.

Cette réflexion s'étend évidemment à toutes les précarités, qu'elles soient culturelles, psychologiques, physiques qui entraînent les mêmes conséquences sur l'impossibilité de bénéficier d'un revenu ou de pouvoir s'insérer socialement. Avant tout, les personnes précaires doivent être considérées comme des **personnes à part entière** afin de permettre une transition plus fluide si leur rôle social venait à changer au sein de l'organisation.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Nous sommes tous la somme de nos expériences et de nos émotions quotidiennes et cette dimension est à prendre en compte pour faire sauter les clivages dans les échanges. Au niveau du volontariat, c'est un élément primordial car les individus ne sont volontaires que durant une partie mineure de leur temps.

Témoignages de personnes précaires et volontaires

Fernand : « J'ai toujours vécu au milieu des personnes qui sont dans la misère. Je suis militant ATD Quart Monde, ce qui veut dire que j'ai vécu moi-même dans la misère et que je la combats. Je rencontre les gens dans la rue et je les encourage à venir au mouvement ATD Quart Monde. Je suis fils de mineur et depuis l'enfance, je connais cette réalité et je m'y implique. En tant que personnes précaires, on ne nous fait pas confiance et nous sommes comme incapables, nerveux, violents, ... Alors que mon expérience m'a fait rencontrer des gens doux, attentifs et ponctuels. Il y a cependant trop d'obstacles pour faire du volontariat. Les démarches administratives sont trop lourdes, on a besoin de l'autorisation de l'ONEM, de formation et souvent d'un permis de conduire. Il y a aussi le problème du logement et de la santé. Si vous n'avez pas un logement décent, cela va créer du stress et cela ne vous donne pas toujours envie de vous engager. Nous, on accompagne désormais des personnes pour ne pas qu'elles tombent dans les mêmes travers que nous. On est avec eux lors des rendez-vous chez l'assistant social, pas pour parler à leur place, mais pour les mettre en confiance. On leur prépare les documents et on les coache un peu avant. Ce n'est pas facile et il faut avoir du vécu. J'ai été formé pour développer ma compréhension envers la situation des autres, car il y a très vite ce sentiment d'être inutile qui domine. On est d'abord aidé, puis on aide les autres, mais c'est un processus long. L'ambiance est primordiale. Il faut être entendu, pouvoir travailler à son rythme et sentir la confiance des autres. »

Carine : « J'aime bien rendre service, surtout dans mon entourage. Pour l'instant, je rends service à un jeune que j'ai rencontré dans la rue. Il n'a pas de ressource alors je l'emmène avec moi au théâtre et je lui explique les endroits où il peut manger ou dormir. Pendant ce temps, il parle de lui et ça lui fait du bien. Je rends aussi service dans des hôpitaux où j'accompagne des patients à leurs rendez-vous. Cela me permet de sortir de chez moi, car je suis toute seule et j'aime le contact avec les gens. C'est difficile de participer à une activité parce que j'ai du mal à m'exprimer. Je suis allée très tôt en enseignement spécialisé et je suis toujours stressée qu'on ne me comprenne pas et qu'on se moque de moi. C'était dur au début de rentrer dans des groupes où je ne connaissais personne. Mais, je ne me suis pas découragée et j'ai persévéré pour être acceptée et reconnue comme capable, montrer que j'ai de l'expérience et certaines compétences. Grâce à ATD, j'ai appris à compter, je sais payer mes factures. Grâce aux cours de théâtre, j'ose désormais parler devant la dame de l'ONEM. Pour conclure, je dirais que pour aider les autres, il faut y mettre de soi, mais aussi savoir où les choses se trouvent et comment cela fonctionne. Mais cela vaut la peine, car on apprend tous les jours. »



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Un engagement côte-à-côte pour co-constituer les solutions

Les personnes qui vivent la pauvreté sont considérées par la société comme des gens dont on n'a rien à attendre. Il est vrai qu'il y a des différences dans la même manière d'être ensemble, de parler, de se comporter... Mais, il faut enrayer cette idée que les personnes précaires ne font rien pour **changer leur situation**. Sans moyens, ne sachant pas toujours lire, sans réseaux sociaux, sans moyen de transport, ces personnes se retrouvent souvent à court de solutions.

C'est pourquoi, lorsqu'on s'engage au côté des personnes qui vivent dans la pauvreté, il est important de **s'investir dans la durée** et de mener le combat ensemble pour mieux comprendre ce que vivent les personnes précarisées. Pour ceux qui vivent la pauvreté et l'exclusion, devenir volontaire et le rester représente un défi difficile à relever. Quand la vie est fragile et que l'on est toujours sur le fil, le moindre problème se transforme en catastrophe. Certaines personnes n'osent même pas demander ce qu'elles pourraient faire de peur de sanctions éventuelles.

Dans cette optique, la logique des personnes et des organisations n'est pas la même et il ne faut pas négliger la formation des responsables qui ont affaire à des personnes qui vivent de grandes difficultés. Pour que les personnes en situation de précarité s'engagent volontairement de manière épanouissante pour tous, 3 conditions doivent être remplies : **être conscient de faire une action bénéfique, être reconnu et apporter un enrichissement**. Il ne doit pas s'agir d'un simple coup de main, car l'enjeu est d'apprendre à penser et agir ensemble. L'expérience de ces personnes nous offre une ouverture sur ce que nous ne pouvons pas voir ou entendre. Elles possèdent des savoirs qui sont méconnus et qui devraient être davantage valorisés.

L'accessibilité de tous au volontariat représente un enjeu important, mais qui ne doit pas nous détourner de **la lutte contre l'exclusion** pour que les personnes précarisées ne soient plus dans cette situation.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

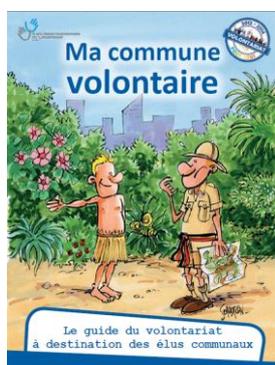
Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Lancement officiel du guide « Ma Commune Volontaire »

Un guide du volontariat

A destination des élus communaux

A l'occasion de la Semaine du Volontariat, la PFV a lancé officiellement la parution « Ma Commune Volontaire ». Ce guide ludique et informatif à destination des élus communaux permet de partir à la rencontre des volontaires : ces citoyens pas comme les autres ! Au fil des pages, il propose les clés d'une gestion saine, durable et attentive du volontariat.



Pour de nombreux élus locaux, le volontariat reste encore une terre inconnue. Pourtant, nombreux sont les individus actifs dans des activités de volontariat au niveau communal : membre de pouvoir

organisateur dans une école, membre d'un conseil d'administration, professeur en alphabétisation, taxi social, entraîneur sportif, animateur en mouvement de jeunesse, ... Cet ouvrage présente le rôle que peut jouer la commune vis-à-vis de ces

citoyens volontaires ou candidats volontaires, et des associations. Il énonce les principes essentiels qui doivent guider la création et l'application d'un plan en faveur des volontaires. Lors d'une conférence organisée le vendredi 22 juin, des experts, ainsi que les représentants des principaux partis politiques en Belgique francophone ont pris la parole pour transmettre leur vision du volontariat et de la citoyenneté au niveau communal.





La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

En guise conclusion : les engagements des principaux partis politiques en Belgique francophone en faveur du volontariat

Philippe BERTRAND

« Nous n'avons pas de point de désaccord avec le programme de la PFV. Pour être pragmatique, je voudrais parler d'autre chose que de la gouvernance ou de la Charte associative. Ensemble, nous devons trouver des solutions concrètes pour faire avancer les choses. A travers notamment un échevinat de la vie associative, à travers aussi la formation pour les jeunes en matière de sport. Il y a un besoin criant de volontaires, il faut donc encourager les jeunes à devenir bénévoles. Il faut la jouer collectif, car souvent lorsqu'une personne seule met de l'énergie dans quelque chose qu'elle croit important et qu'elle s'en va par la suite, tout s'effondre. Il faut assurer une efficience pour que les structures restent en place et dans le même temps, il faut structurer. Il faut aussi de la neutralité lors des négociations pour former des accords de majorité. Cela passe évidemment par investir le plus là où il y a des besoins et pas seulement là où cela rapporte le plus électoralement. On a un vivier de jeunes et des gens de bonnes intentions, si on veut renforcer l'axe Bruxelles-Wallonie, il faut penser à eux, les appuyer et les encadrer. Au niveau communal, on a besoin d'un plan stratégique et d'un recensement de toutes les associations actives. »

Marc ELSEN



« La collaboration entre les Pouvoirs publics et le monde associatif au sens large est un véritable enjeu public. On a souvent tendance à délégitimer les volontaires en les assimilant à des amateurs à côté des professionnels que sont les hommes politiques. Mais sur le terrain, ceux qui apportent les réponses les plus adéquates, ce sont les personnes qui travaillent dans le secteur associatif. C'est donc dans l'intérêt des Pouvoirs publics de développer une forme beaucoup plus moderne de partenariat avec le monde associatif. Cette évolution est dans l'air du temps. Ainsi, il n'est plus acceptable qu'au niveau communal, le seul moment d'évaluation des politiques se passe tous les 6 ans. Des mécanismes comme le droit d'interpellation et le devoir d'information en sont la preuve.



La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Le Cdh soutient au niveau local la création de conseils consultatifs de la vie associative ainsi que la création d'un cadastre de l'associatif, car la méconnaissance des élus à ce niveau est trop souvent une réalité. La Charte associative a été votée dans les Parlements et se trouve maintenant en cours de traduction en accords de coopération dans les exécutifs de la francophonie. Cette Charte est fondamentale car elle définit la complémentarité et la non-concurrence entre Pouvoirs publics et secteur associatif. »

Philippe GOFFIN

« Notre parti est attaché à la liberté d'association. Les Pouvoirs publics sont là pour stimuler ces envies et surtout ne pas y mettre d'entraves. Quand vous avez des personnes de bonne volonté qui ont du temps libre pour s'investir dans la société au niveau sportif, culturel, l'aide aux personnes, la jeunesse ou les aînés, c'est évidemment positif. Notre rôle à la commune, c'est de renforcer la cohésion sociale. Nous appuyons donc un pacte de majorité où figure en bonne place le monde associatif pour fixer les règles dès le départ. Tant que l'on respecte le cadre stricte de l'égalité entre les associations, cela fonctionne parfaitement. Le référent au niveau du Collège communal est une bonne idée pour disposer d'une personne de contact qui va faciliter la prise en compte des demandes et la prise de responsabilité de la part du Collège. Au parlement fédéral, nous discutons actuellement pour améliorer le statut des volontaires dans le sport et reconnaître davantage leur engagement en relevant le plafond d'indemnisation en leur faveur. Cela pourrait encourager l'engagement à long terme en favorisant les perspectives d'évolution. Enfin, il ne faut pas confondre les situations des grandes villes et des villages et c'est en mélangeant nos expériences que l'on peut permettre au monde associatif et au volontariat d'aller de l'avant, encourager et accompagner la passion de se mettre au service des autres. »



Stéphane HAZEE

« Ecolo a été fondé il y a une trentaine d'années sur des bases associatives extrêmement fortes avec au cœur de son projet, la valeur de l'émancipation. Cela implique de permettre aux personnes de prendre des responsabilités, de lancer des projets et de susciter des initiatives. »





La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Le volontariat, l'associatif et la participation sont encore plus importants aujourd'hui vu le contexte de crise, le délitement du lien social et les mutations sociologiques comme l'évolution de la valeur famille ou le vieillissement de la population. Cela passe par un engagement sur le terrain, mais aussi par un travail sur le cadre législatif. Il y a aujourd'hui une amélioration pour organiser des consultations populaires, par exemple, et c'est un vrai combat pour pouvoir faire avancer ce genre de chose, malgré leur évidence de façade. Il en va de même pour la Charte associative, qui doit se traduire dans les faits par des droits qui peuvent être opposés par les citoyens aux Pouvoirs public dans un décret avec possibilité de recours. Nous interpellons régulièrement le Ministre-Président compétent sur le sujet pour qu'avant la fin de la législature, ce décret soit voté et qu'il y ait une réelle plus-value pour l'engagement volontaire et l'associatif dans une logique de transparence, dans le respect de l'égalité et de la liberté d'association et d'expression. »

Christiane VIENNE

« Nous avons été fort impliqués dans la loi de 2005 et dans la constitution de la Charte associative, car pour nous, le volontariat et le monde associatif dans son ensemble sont des acteurs essentiels de la vie politique. Ils ont besoin de partenaires qui sont en première ligne et qui remplissent des missions en lien direct avec la population et que les élus communaux ne peuvent pas rencontrer de manière aussi fine. Sans dire que tout est parfait, il y a une conscience au sein des exécutifs communaux que l'associatif est un partenaire. Il y a les commissions consultatives des aînés, de la famille, des handicapés, de l'aménagement du territoire, les plates-formes culturelles, mais c'est vrai que tout le monde n'est pas représenté. Au niveau des budgets, ces commissions consultatives sont financées à travers les lignes budgétaires des échevinats, or, on pourrait rassembler ces budgets sous une enveloppe 'participation'. Cependant, l'existence d'un budget participatif implique un dialogue permanent au sein du secteur associatif lui-même pour savoir comment attribuer ce budget. Ce serait une révolution pour le secteur associatif bien plus que pour les politiques. Pouvoir participer, être acteur, avoir une action au sein d'une association est un facteur important d'émancipation social, notamment pour les femmes issues de l'immigration, les personnes isolées, qui peuvent alors trouver une voie pour s'épanouir. »





La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres vous invitent à :

La Semaine du Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012

Remerciements et contact

La Plate-forme francophone du Volontariat et ses membres souhaitent remercier tout particulièrement leurs partenaires qui ont rendu possible l'organisation de cette Semaine du Volontariat :



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Nous tenons également à remercier :

- les membres de la Plate-forme francophone du Volontariat ;
- le conseil d'administration de la PFV et tout particulièrement le Président, Christophe Cocu ;
- les conférenciers, les intervenants et les animateurs ;
- la direction et le personnel de la Fédération des Institutions Hospitalières ;
- l'Union des Villes et Communes de Wallonie asbl ;
- l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles-Capitale asbl.

Contact

La **Plate-forme francophone du Volontariat** est une organisation pluraliste ; composée de 31 fédérations et institutions actives dans le champ de l'associatif, représentant plus de 300.000 volontaires ; ayant pour objet d'œuvrer à la reconnaissance du volontariat et à la valorisation de l'engagement solidaire et citoyen.

Coordinatrice de la PFV : Gaëtane Convent - gaetane.convent@levolontariat.be

Adresse : Boulevard de l'Abattoir, 28 à 1000 Bruxelles – **Tel. :** 02 512 01 12

Courriel : info@levolontariat.be – **Sites :** www.levolontariat.be et www.yaquasenager.org

Editeur responsable : Christophe Cocu (christophe.cocu@levolontariat.be)